



CHARTRE DE L'ÉLEVEUR-VENEUR

ENSEMBLE, DÉFENDONS LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE D'UNE VÈNERIE RESPONSABLE

Par mon adhésion à cette charte, je soutiens les valeurs de la vènerie avec la volonté de toujours progresser dans l'élevage, le soin et l'entraînement de ma meute.

S'occuper d'une meute de chiens requiert un **engagement**, des **connaissances** et un **savoir-faire** que j'enrichis par ma participation aux **formations** de la Société de Vènerie, du Club du Chien d'Ordre et de leur partenaire la Société Centrale Canine.

Tous mes **chiens** de plus de 4 mois sont **identifiés** (tatouage ou implantation d'une puce électronique).

En fonction du nombre de chiens, mon chenil est conforme à la **réglementation** en vigueur concernant les **ICPE** (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement).

Mon chenil est conforme au **règlement sanitaire départemental** (nuisances diverses, effluents et protection animale). Risques sanitaires (plan et protocole de nettoyage) / Lutte contre les rongeurs et les insectes / Protection de l'environnement (nuisances sonores, économie d'eau, élimination des eaux usées et déchets, règles de manipulation et d'élimination des produits phytosanitaires).

J'assure la **bienveillance** de mes chiens et répond à leurs **besoins physiologiques** et **biologiques**, gage d'une meute plus **performante** et plus **heureuse**.

Je sors ma meute régulièrement même en dehors de la période de chasse pour détendre mes chiens.

Je tiens à jour un **registre de chenil** (saillie, naissance, acquisition, dons et décès).

Je renseigne un **registre sanitaire** (maladies, traitements, ordonnances et gestion de mon armoire à pharmacie) en collaboration avec mon **vétérinaire** référent avec qui j'établis aussi un calendrier de **soins** et **traitements**.

Les jours de chasse ou de présentation de ma meute, je transporte mes chiens dans des véhicules conformes à leur confort.

Pour que l'on reconnaisse ma meute, je **marque** mes chiens (tondeuse ou ciseaux) avec une lettre sur le flanc droit.

Je ne sors à la chasse que des chiens en **bonne santé**, bon état d'entretien et d'embonpoint.

Je manipule mes chiens avec **calme**, le claquement du fouet ne servant qu'à obtenir l'attention des chiens. Je communique avec eux par la voix, la pibole et la trompe.

Je mets tout en œuvre après la chasse pour rentrer au chenil avec tous mes chiens.

Dépositaires d'un **patrimoine génétique exceptionnel** que tous les pays nous envient, les veneurs ont le devoir de le préserver. En inscrivant mes chiens au **LOF (Livre des Origines Français)**, je participe aux travaux de la **cynophilie nationale et internationale**.

Conscient de mes devoirs envers mes chiens, je m'engage à tenir compte des conseils du Guide du Chien de Vènerie édité par le Club du Chien d'Ordre (ou sur le site de la Société de Vènerie : tenue d'un chenil de vènerie : chenil, élevage, alimentation, hygiène, suivi sanitaire et règles administratives).



Paul Chauvin



Pierre de Rouille



Alexandre Balzer